



Association vaudoise des employés en assurances sociales

Case postale 1215 • 1001 Lausanne

Tél. 058/796'33'96 • Fax. 058/796'33'82 • E-mail : info@aveas.ch

Paudex, le 30 septembre 2015

PROCÈS-VERBAL

de la 42^{ème} assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances Sociales du mercredi 8 octobre 2014 au Centre Patronal

| | |
|--------------------------|---|
| <u>Présidence</u> : | M. Guy Geiser |
| <u>Vice-présidence</u> : | M. Frédéric Abbet |
| <u>Sont présents</u> : | 17 membres, selon liste annexée à l'original du procès-verbal |
| <u>Sont excusés</u> : | 61 personnes, selon détail annexé à l'original du procès-verbal |
| <u>Procès-verbal</u> : | M. Frédéric Abbet, ad interim |

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
 2. Procès-verbal de la 41^{ème} assemblée générale du 9 octobre 2013
 3. Rapports
 - a. du président
 - b. de la Commission de formation professionnelle
 - c. de la représentante auprès de la Commission des examens FEAS
 - d. de la Commission des manifestations
 - e. de la Commission de la communication
 - f. discussion générale et approbation de ces rapports
 4. Comptes
 - a. présentation des comptes
 - b. rapport des vérificateurs
 - c. discussion générale et approbation des comptes
 5. Nomination des vérificateurs de comptes
 6. Elections complémentaires au comité
 7. Divers et propositions individuelles
 8. Clôture de la séance par le président
-

1. Ouverture de la séance par le président

M. Guy Geiser remercie les personnes présentes de s'être déplacées.

2. Procès-verbal de la 41^{ème} assemblée générale du 9 octobre 2013

Il n'appelle pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a. Rapport du président

M. Guy Geiser commence en faisant part de sa satisfaction quant à la quantité et à la qualité du travail effectué par l'ensemble des membres du comité et des commissions.

Cependant **Guy Geiser** annonce qu'il souhaiterait quitter la présidence de l'association pour la fin de 2014. Cette fonction est proposée à l'assemblée dans le but de trouver un remplaçant mais aucune candidature spontanée n'a été enregistrée.

Situation du nombre d'adhérents

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Nombre de membres Collectifs | 59 |
| Nombre membres individuels | 650 |
| Nombre d'apprenti | <u>1</u> |
| Nombre de membres payants | 710 |
| Nombre de membres non-payants | <u>94</u> |
| Nombre total de membres (au 8.10.14) | 804 |
| | === |

Modifications au sein du comité

Le président annonce le départ de :

- M. Frédéric Abbet, vice-président

Les personnes qui nous rejoignent :

- **M^{me} Sara Lopez**
- **M^{me} Sonya Peris**
- **M. Thierry Rossier**

Participation des membres aux assemblées des délégués

Nous rappelons que nous sommes à la recherche de personnes souhaitant participer à l'assemblée extraordinaire des délégués qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015 à Berne.

b. Rapport de la Commission de formation

David Chenevard responsable de la COFORM donne quelques indications :

Formation de généraliste en assurances sociales

Il est prévu quatre questionnaires d'examen de 105 questions chacun. Les supports de cours sont adaptés à cette formation. La participation aux cours permet une meilleure évaluation de ces derniers. Il faut définir un processus de mise à jour et renouvellement des questions d'examen.

Formation de spécialiste en assurances sociales

Il est essentiel de fournir à nouveau le livre de Philippe Gnaegi, à savoir « Histoire et structure des assurances sociales ». Là aussi, la participation aux cours permet une meilleure évaluation de ces derniers. Il est également souhaitable d'ajouter des ouvrages à notre offre de fourniture.

Chargés de cours

Le remplacement des partants doit être assuré. Aussi, les chargés de cours doivent être remerciés pour leur travail accompli. Pour information, M^{me} Fontana est remplacée par M. Rossier. De plus, il est nécessaire d'anticiper les remplacements pour les prochains départs. Pour le bon déroulement des cours, il faudrait tenter d'avoir sous mandat, au minimum, deux chargés de cours par branche.

Romandie formation

Il est important de consolider la synergie entre Romandie formation et la CoForm, en développant une bonne collaboration entre ces deux organismes. Il est indispensable de mettre en œuvre un processus de communisation des évaluations.

Site internet

Les descriptions des formations doivent être mises à jour, ainsi que les différentes informations disponibles sur notre site (calendriers, chargés de cours, etc..). Il en est de même pour le volet de présentation de la CoForm. Une réorganisation du portail CoForm doit être remaniée.

Coform

La CoForm doit s'agrandir. Un tournus pour le responsable de cette commission est nécessaire, ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges.

La formation de cette commission est composée de M^{mes} Brigitte Kohler, Véronique Micari, Sonia Ferreira, Katia Bruno et MM. Grégory Dériaz et David Chenevard. Un grand merci à eux.

c. Rapport du représentant auprès de la Commission des examens FEAS

Pas de commentaires.

d. Rapport de la Commission des manifestations

M^{me} Anne-Christine Maillard rappelle quelques événements importants qui se sont déroulés lors de l'année dernière.

De plus, la CoManif est toujours à la recherche de membres pour la commission, tout en souhaitant qu'il y ait aussi des présences masculines.

Le **22 mai 2014** a eu lieu le séminaire de printemps dont le thème était :

➤ Coordination, c'est par où la sortie?

avec la participation de Monsieur François Wagner, Expert fédéral en assurances sociales. Cette manifestation, qui a fait salle comble avec plus de 120 personnes, a connu un franc succès. M. Wagner a su captiver l'audience en présentant des cas pratiques de « Coordination » et c'est dans une ambiance studieuse que les participants très motivés, ont élaboré des solutions aux problématiques exposées. L'après-midi s'est clôturé par une séance de dédicace à laquelle notre intervenant s'est soumis avec plaisir avant de trinquer au succès de cette journée.

Le **4 novembre prochain** aura lieu le séminaire d'automne dont le thème est :

➤ Les rouages de la protection des données et la transparence

La participation de deux juristes du bureau du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT – Berne) à Berne, de la préposée cantonale à la protection des données et à l'information (PPDI – Vaud) et d'un avocat de renom valaisan, spécialisé dans le droit des technologies avancées et préposé cantonal ad intérim à la protection des données et à la transparence (PPDT – Valais) seront présents pour animer cette manifestation. Après les présentations des intervenants, un débat sera engagé, afin de savoir quelles données pourront être transmises ou, en revanche, celles qui devront restées dans la confidentialité.

e. Rapport de la Commission de la communication

En l'absence d'Anne Le Roy, Responsable de la CoComm, **Jérôme Perrier** commente les différents points suivants.

Pour la commission, 2014 est sous le signe de l'optimisation des ressources et de l'offre pour les apprenants.

Site internet

Nous avons pu noter une augmentation des membres, ce qui génère une gestion supplémentaire des accès sur le site internet, principalement en ce qui concerne les apprenants.

Dans le but de réduire les échanges d'informations entre le secrétariat et la commission de la communication, nous travaillons sur une amélioration de la liste des membres au sein du site afin que les mises à jour se fassent plus rapidement.

De nombreux e-mails sont échangés afin de fournir les numéros de membres ou la confirmation du versement des cotisations ou des frais de formation. Ceci sera plus

facile à l'avenir, ce qui permettra au secrétariat d'attribuer directement les accès respectifs. Une interface sera également développée pour l'import de données dans le site. La mise à jour pourra s'effectuer régulièrement. La société informatique travaille sur ce développement.

Lors de l'inscription d'un membre, un mot de passe sera généré par le système et confirmé au membre. Celui-ci pourra être modifié par le membre. Cette procédure évitera de devoir rappeler aux membres l'e-mail inséré lors de l'inscription.

Forum

L'association a le plaisir de pouvoir dorénavant proposer à ses membres une nouvelle prestation : le forum (<http://forum.aveas.ch>).

La commission de communication a donc mis en ligne une plateforme où peuvent se réunir tous les spécialistes afin d'obtenir et d'échanger des informations relatives au domaine des assurances sociales.

Une rubrique propre à chaque assurance est à disposition.

Pour les participants aux cours de généraliste en assurances sociales ou aux cours préparant à l'obtention du brevet fédéral, des rubriques privées sont proposées pour chaque classe afin d'échanger des informations, documents ou simplement pour organiser les répétitions... ou encore le souper de fin d'année !

Un grand merci à toute l'équipe, Patricia, Jérôme, Olivier et Thierry pour leur investissement et leur travail tout au long de 2014. Sans eux rien ne serait possible. C'est un vrai plaisir de pouvoir partager cette aventure avec eux.

Toute l'équipe se réjouit de voir le résultat de ces modifications et part avec dynamisme vers 2015.

f. Discussion générale et approbation de ces rapports

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

4. Comptes

a. Présentation des comptes

Guy Geiser présente les comptes en l'absence de la caissière :

Dans le compte de pertes et profits, les produits d'un total de Fr. 101'030.55 sont principalement constitués du montant des cotisations pour Fr. 54'505.-, de la redevance versée par Romandie Formation de Fr. 42'198.25, ainsi que des finances d'inscription aux séminaires de Fr. 4'250.-.

Guy Geiser apporte ensuite des éclaircissements relatifs aux charges figurant dans le compte de pertes et profits qui n'appellent pas de compléments d'informations.

En ce qui concerne le mandat pour la tenue du secrétariat et de la comptabilité, l'AVEAS verse au Centre Patronal des honoraires forfaitaires d'un montant actuellement fixé à Fr. 24'000.- par année, TVA non comprise.

Les débours (frais de téléphones, affranchissements, photocopies, etc.) sont facturés en sus.

b. Rapport des vérificateurs de comptes

Mme Siegler, vérificatrice des comptes, donne lecture de leur rapport. Celui-ci atteste que les comptes annuels et les indications fournies ont été révisés en procédant à des analyses et à des examens par sondage. La manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité a aussi été appréciée.

Le rapport propose donc d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés, d'accepter la proposition de répartition du résultat et de donner décharge au comité de sa gestion pour l'exercice 2013-2014.

La discussion est ouverte

La parole n'étant pas demandée la discussion est close.

c. Approbation des comptes et des rapports

La décharge et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2014/2015

Les deux vérificateurs des comptes à savoir **M^{mes} Sylvette Gavin** et **Annie Siegler** ont accepté un nouveau mandat pour la révision des comptes 2014-2015. Une troisième personne s'est déclarée candidate au poste de suppléant aux réviseurs des comptes, il s'agit de : **M. Alain Werly**.

Budget 2015

Guy Geiser présente le budget 2015 qui est composé des postes suivants :

Produits

| | | |
|--------------------------------|-----------------|----------------------|
| Membres collectifs | 62 à Fr. 250.00 | Fr. 15'500.00 |
| Membres individuels | 650 à Fr. 60.00 | Fr. 39'000.00 |
| Membres apprentis | 1 à Fr. 10.00 | Fr. 10.00 |
| Membres non-payants | 90 à Fr. 0.00 | Fr. 0.00 |
| Sous-Total | | Fr. 54'510.00 |
| Redevance à Romandie formation | | Fr. 42'198.25 |
| Total des recettes | | Fr. 96'708.25 |

Charges

| | | |
|--|-----------------|---------------|
| Cotisation FEAS | 713 à Fr. 15.00 | Fr.10'695.00 |
| Tenue du secrétariat par Centre Patronal (TTC) | | Fr. 25'920.00 |
| Frais de manifestation 2015 | | Fr. 13'000.00 |
| Frais de fonctionnement CoForm | | Fr. 6'000.00 |
| Frais de fonctionnement CoComm | | Fr. 6'000.00 |

| | |
|--|----------------------|
| Frais commissions formation + repas des profs. | Fr. 3'000.00 |
| Frais de récompense de comité | Fr. 6'000.00 |
| Provision fiscalité | Fr. 2'000.00 |
| Frais d'actualité du site internet | Fr. 3'000.00 |
| Frais de fonctionnement assoc. (déplac. + repas) | Fr. 10'000.00 |
| Total des charges | Fr. 85'615.00 |

Excédent de produit **Fr. 11'093.25**

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. Elections complémentaires au Comité

Le comité et les commissions se composent actuellement des personnes suivantes:

- **Guy Geiser, président**
- **Frédéric Abbet, vice-président (démissionnaire à fin 2014)**
- **Anne-Christine Maillard**
- **Anne Leroy**
- **Patricia Morand**
- **Sonia Da Costa Ferreira (Hors comité, commission de la formation)**
- **Katia Bruno (Hors comité, commission de la formation)**
- **Thérèse Destraz (Hors comité)**
- **Olivier Rouge**
- **Jérôme Perrier**
- **David Chenevard**
- **Grégory Dériaz (Hors comité, commission de la formation)**
- **Nadine Cornélius**
- **Thierry Rossier**
- **Sara Lopes**
- **Sonya Peris**
- **Sonia Sauthier**
- **Brigitte Kohler (Hors comité, commission de la formation)**
- **Véronique Micari (démissionnaire fin 2014)**
- **Mario Romano (Hors comité, secrétaire)**

La composition actuelle du comité est celle représentée ci-dessus et il sera fait appel à des forces complémentaires durant l'année en cours. La nomination de ces membres sera proposée lors de la prochaine assemblée générale du 11 novembre 2015.

7. Divers et propositions individuelles

- L'assemblée propose de mettre au bilan des provisions pour dépenses spéciales.
- La stratégie de la FEAS demande plus de performance aux différentes sections dans la formation en assurances sociales.

- La commission des examens FEAS souhaite mettre en place une équipe composée de 9 membres avec au minimum un représentant de chaque région linguistique.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h50, elle est suivie d'un apéritif.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYES EN ASSURANCES SOCIALES

Le secrétaire, ad interim



Frédéric Abbet